



CHANGEMENT ASSURANCE PRET IMMOBILIER

Par **ani42**, le **01/05/2012** à **11:06**

quand j ai acheté mon appartement au fil du temps je me suis rendu compte que je paie un peu plus cher cette assurance(pret immobilier) 65 euro par moi et je voudrais savoir si je pouvais changer cette assurance avec une autre banque moins chère?

Par **tyutyu**, le **02/05/2012** à **11:49**

Bonjour,

Un contrat d'assurance pret immobilier est un contrat d'assurance comme les autres il est possible d'en changer en cours de remboursement, par contre il faut respecter certaines règles, par exemple, vous devez obtenir l'accord du banquier en lui presentant une offre d'assurance en remplacement au moins équivalente en terme de garantie ... si vous avez une assurance qui vous couvre en cas d'itt vous devrez souscrire au meme niveau de garantie ...

je vous conseil la lecture de cet article <http://www.assurance-de-pret-pas-cher.com/aide-assurance-pret/changer-assurance-de-pret-M1-R484.html> pour changer d'assurance pret immobilier en cours de remboursement du credit

cdt